## ANNEXE 8 : Modèle d'attestation de stage (recto)

LOGO DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

considérée comme équivalente à un mois.

Bessalel Cohen

## **ATTESTATION DE STAGE**

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGAI	NISME D'ACCUEIL
Nom ou dénomination sociale :Cohen B	essalel
Adresse :21 boulevard Henri Poincaré 952	200 Sarcelles
<b>~</b> :	
Certifie que	
LA OU LE STAGIAIRE Nom :FELLOUS	Prénom : DAVID
Né.e le : _25 /_09/2001	Sexe : F □ M □
Adresse :24 allée Leon Paul Fargue	
_	
	atiques aux organisations SR 🖂 SLAM
• —	nement supérieur ou de l'organisme de formation) :
· ·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
ORT DANIEL MAYER MONTRE	UIL
was to the second of the secon	
effectué un stage prévu dans le cadre	e de ses etudes
DURÉE DU STAGE	
Dates de début et de fin du stage :	
Du	<u>1</u> au <u>25 / 06</u> / <u>2021</u> .
Représentant une durée totale de4	semainesnombre de semaines
	mpte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme
sous réserve des droits à congés et autorisations d'a	bsence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124
	ns égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considéré riode au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non es

## MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de ...... €

## ANNEXE 8 : Modèle d'attestation de stage (verso)

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

🥰 OUI	
-------	--

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)
Analyse du site existant	
Recherche dynamique	
Option de suppression	
Pagination PHP	
Adaptation sur plusieurs pages	
Note de synthèse	

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

FAIT À	.sarcelles		 	LE	
	25/06/2021	l			

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Bessalel Cohen, président

